

Le Polisario dénonce l'implantation du siège du Réseau Afrique de la Francophonie à Dakhla

La Représentation du Front Polisario pour l'Europe et l'Union Européenne (UE), a, dans un Communiqué diffusé le 9 août 2020, qualifié l'implantation du siège du Réseau Afrique de la Francophonie dans la ville de Dakhla occupée, d'acte « irresponsable qui viole le droit international, le droit africain et le droit européen, et aggrave la tension dans la région ».

Dans le Communiqué, la Représentation du Front Polisario dénonce vigoureusement et dans les termes les plus forts cette décision qu'elle considère aussi comme un acte d'agression contre le peuple Sahraoui qui lutte en toute légitimité et légalité contre l'invasion et l'annexion de son pays par une force étrangère, à savoir le Royaume du Maroc.

Le Polisario dénonce en outre, le style provocateur de l'occupation marocaine qui vise d'induire en erreur l'opinion publique du monde francophone et de faire croire à une légitimité inexistante de sa présence au Sahara Occidental.

Pour mener cette opération médiatico-politique, le royaume du Maroc se sert, cette fois-ci, constate le Front Polisario, « d'une institution culturelle qui dépend du gouvernement français, pays membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU et membre de l'Union Européenne, deux organisations qui reconnaissent pourtant, le Sahara Occidental comme étant un territoire non autonome, en voie de décolonisation, distant et séparé du royaume du Maroc ».

Pour le Front Polisario, cautionner un tel acte illégal et immoral de la part de la France s'ajoute à une série de positions françaises qui, au lieu de contribuer à paver la route devant l'avènement d'une solution pacifique du conflit, conforte le Maroc dans sa politique d'intransigeance et alimente, par conséquence, la tension et l'escalade dans la région.

Par la même, la Représentation Front Polisario pour l'Europe et l'UE s'adresse solennellement à Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat français chargé du Tourisme, des Français de l'Etranger et de la francophonie pour que la France ne se prête pas à de telles manipulations.

La France membre du Conseil de Sécurité comme l'ensemble des Etats membres de l'ONU, n'a jamais reconnu la prétendue souveraineté du Maroc au Sahara Occidental, a rappelé le Front Polisario. Par conséquent, elle ne peut donc pas tolérer l'installation du siège d'une telle institution qui bafoue la légalité internationale et contredit les objectifs ambitieux de la francophonie dans le monde basés sur le Dialogue des cultures et culture du dialogue.

A cet effet, la Représentation Front Polisario rejoint de nombreux responsables culturels et universitaires africains et européens attachés au développement harmonieux de la francophonie dans leurs pays respectifs qui demande la suspension immédiate de ce siège dont l'installation au cœur d'un territoire sous occupation étrangère contredit les valeurs du droit et de la culture et se met au service de l'expansionnisme du Maroc.

« La culture devrait être au service de la paix et la justice et non pas au service de l'occupation, au mépris du droit international », conclut le Communiqué.

Le 11 août 2020